



PLAN D'ACTION POUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE COLLABORATION ENTRE LES UNIVERSITÉS, LES COLLÈGES ET LES CONSEILS DES ÉCOLES PUBLIQUES DU MANITOBA

Faire de l'excellence une priorité en éducation autochtone

Nous soussignés, représentant les universités, les collèges et les conseils des écoles publiques du Manitoba, soulignons l'apport inestimable des étudiants et étudiantes et des éducateurs et éducatrices autochtones aux établissements d'enseignement postsecondaire, y compris leurs savoirs et traditions intellectuelles et leurs modèles d'apprentissage et approches éducatives. Leurs contributions sont précieuses pour l'évolution de l'éducation autochtone et servent à enrichir le milieu scolaire au bénéfice de tous les apprenants et apprenantes du Manitoba.

Nous reconnaissons les perspectives et les réalités distinctes des étudiants et étudiantes inuits, métis et issus des premières nations qui témoignent de la diversité de leur histoire, leurs cultures, leurs langues, leurs philosophies, leurs savoirs et expériences traditionnelles. Nous reconnaissons en particulier les contributions des Premières nations Anishnaabeg, Cri, Oji-Cri, Déné, Dakota, et celles des peuples Inuits et Métis.

Nous reconnaissons les relations entre les nations découlant des traités, des droits – ancestraux ou issus de traités – dans la Constitution canadienne ainsi que la conception qu'ont les peuples autochtones de leurs droits, titres et traités. Les inégalités historiques et les processus de colonisation ont entravé ces relations et ces droits et il s'agit là d'une réalité qui persiste encore à ce jour au Canada.

Nous reconnaissons notre obligation et saisissons l'occasion qui se présente à nous en tant que leaders dans le domaine de l'éducation de promouvoir et faire progresser le droit à l'enseignement des peuples autochtones prévu dans la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous encourageons la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Manitoba, laquelle nécessite de nouer et d'entretenir des relations et des partenariats fermement ancrés dans le respect et qui mettent en valeur la diversité de toutes les cultures. Pour ce faire, le renforcement et le soutien de liens communautaires constructifs feront partie intégrante du dialogue sur notre histoire commune et notre devenir collectif. Nous prendrons en compte les Appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada publié le 2 juin 2015, en ce qui a trait à l'éducation.

LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À :

1. Entamer le dialogue avec les peuples autochtones, dans un climat de respect et de réciprocité, en vue d'actualiser leur autodétermination, de faciliter la réconciliation et d'affirmer leurs langues et leurs cultures aux moyens de l'éducation, de la recherche et du développement de compétences
2. Intégrer les savoirs, les langues, les traditions intellectuelles, les modèles et les approches des peuples autochtones dans les programmes scolaires et la pédagogie
3. Encourager la recherche et l'apprentissage qui reflètent l'histoire et la réalité contemporaine des peuples autochtones
4. Accroître l'accès aux services, programmes et appuis destinés aux étudiantes et étudiants autochtones afin d'établir et d'assurer un environnement d'apprentissage propice à la réussite
5. Collaborer en vue d'améliorer la mobilité étudiante pour mieux répondre aux besoins des étudiants et étudiantes autochtones
6. Établir des collectivités scolaires qui favorisent la diversité, qui veillent à la sécurité culturelle et qui soient à l'abri du racisme
7. Augmenter et mesurer le taux de participation et de réussite des autochtones aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire
8. Mettre en valeur les réussites des étudiants et étudiantes et des éducateurs et éducatrices autochtones
9. Refléter la diversité des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Manitoba au moyen de la gouvernance et de politiques et pratiques de recrutement; et
10. Inciter les secteurs publics et privés à accroître les possibilités d'emploi pour les diplômés et diplômées autochtones

Nous, les soussignés, appuyons les objectifs de ce Plan d'action. Dans le cadre du contexte particulier de chaque établissement, nous nous engageons à collaborer pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques, procédures et pratiques nécessaires au sein de nos établissements et de l'ensemble de la communauté en vue de faire évoluer l'éducation autochtone et de faciliter la réconciliation. Ces engagements seront inscrits dans un Plan quinquennal pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'éducation autochtone au Manitoba, plan qui sera établi en 2016.

Mr. Mark Frison, *président*
Collège communautaire Assiniboine

Mr. Ken Cameron, *président*
Manitoba School Boards Association

Dr. David T. Barnard, *président et vice-chancelier*
Université du Manitoba

Dr. Gervan Fearon, *président et vice-chancelier*
Université de Brandon

Mr. Paul Vogt, *président et directeur général*
Collège Red River

Dr. Annette Trimbee, *présidente et vice-chancelier*
Université de Winnipeg

Dr. Cheryl Pauls, *présidente*
Université mennonite canadienne

Dr. Gabor Csepregi, *président*
Université de Saint-Boniface

Mr. Paul Holden, *président et directeur général*
Institut manitobain des métiers et des technologies

Mr. Konrad Jonasson, *président et vice-chancelier*
Collège universitaire du Nord